

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Ecole de Béguey

le 04/03/2021 de 18H00 à 20h00

Inspection Education Nationale Sud entre deux mers	PARTICIPANTS		Présent	Excusé
		Mme SANCIER	Directrice	X
	Mme ANTOINE	Enseignante	X	
	Mme CLAY	Enseignante		X
	Mme DA CUNHA	Enseignante	X	
	Mme LE NORCY	Enseignante	X	
	Mme RAFFIN	Enseignante	X	
	M. YUNG	Maire	X	
	Mme RUDELL	Adjointe au maire	X	
	Mme DURAND	Représentante élue titulaire des parents d'élèves		X
	M. DOUGNAC	Représentant élu suppléant des parents d'élèves		X
	M. BOUBCHIR	Représentant élu suppléant des parents d'élèves	X	
	Mme COUDRAIS- DUHAMEL	Représentante élue titulaire des parents d'élèves	X	
	Mme COSSON	Représentante élue titulaire des parents d'élèves	X	
	Mme FORTUNE	Représentante élue suppléante des parents d'élèves		X
	Mme MOLL	Représentante élue suppléante des parents d'élèves	X	
	M. BERTHOU	Inspecteur de l'Education Nationale		X

PROCES VERBAL

Les secrétaires de séance sont Mmes Raffin et Cosson.

**1. Projet d'Ecole et Projets pédagogiques**

◆ **Projet d'école 2016-2020.**

Il est dans sa dernière année de mise en œuvre. Plusieurs actions sont renouvelées annuellement :

◆ Projets par classe visant à mettre les élèves en situation de recherche en mathématiques pour développer les compétences pour comprendre les énoncés, pour s'engager dans une démarche de recherche seul et en groupe, pour argumenter et justifier sa réponse

◆ Participation à des projets départementaux culturels dans le cadre du parcours culturel et artistique : les enseignantes les présenteront dans la partie suivante.

D'autres actions poursuivant les objectifs du projet d'école pourront être définies ultérieurement en fonction de projets de classe particuliers.

◆ Le projet « Silence on lit ! » qui vise à développer le goût de la lecture se poursuit dans les classes élémentaires.

Le contexte sanitaire et les protocoles en vigueur limitant notamment le brassage des élèves de classe différentes ne permettent pas la mise en œuvre des projets qui fédéraient les classes : projet de résolution de problèmes mathématiques avec tutorat des grands et projet jeux de société.

◆ **Projets de classe**

Les projets pédagogiques propres à chaque classe ou à chaque cycle sont élaborés à partir des programmes et peuvent permettre de travailler des axes du projet d'école.

Ces projets peuvent nécessiter des sorties scolaires qui sont conçues comme des temps d'apprentissage. A la date du conseil d'école, les sorties scolaires sont interdites.

**Projets pour les élèves de maternelle (classes de Mmes Raffin, Da Cunha et Antoine)**

En littérature, les enseignantes poursuivent le projet annuel autour des contes traditionnels dont certains,

ainsi que des albums, sont étudiés de manière approfondies selon la méthode Narramus (vocabulaire, reformulation, anticipation). Voici les différents types de contes abordés par période.

Période 2 : Contes et albums avec des sorcières et des ogres, et des lectures en lien avec Noël

Période 3 : Contes de randonnée

Période 4 : Contes et albums abordant le thème de la ruse (pour Mmes Raffin et Da Cunha) et contes mettant en scène un personnage curieux (Mme Antoine)

Dans le cadre d'un projet sur le vivre ensemble sur la période 3, les élèves de MS et GS ont abordé les thèmes de la liberté, de la solidarité et du respect à travers d'affiches, d'œuvres d'art et d'albums. Une réalisation a permis de finaliser ce projet : Les colombes de la liberté.

En mathématiques, les MS et GS sont inscrits à un rallye organisé par la circonscription. Les épreuves, sur le thème d'Alice au pays des merveilles, se dérouleront en deux temps (lors de la semaine des mathématiques du 15 au 19 mars et la semaine au retour des congés de printemps). Chaque épreuve se déroule sur une semaine et prévoit quatre problèmes à résoudre dans les différents domaines mathématiques. Ces activités se dérouleront pendant le décloisonnement des après-midis.

En motricité / EPS, les élèves de PS, MS et GS ont été inscrits à un défi course longue organisé par la circonscription également. Les élèves se sont entraînés, avec des activités adaptées à chaque niveau de classe, durant toute la période 3 et le défi s'est tenu au cours de la dernière semaine avant les congés d'hiver. Au niveau des festivités et en tenant compte des contraintes sanitaires, ont été fêtés :

- Noël : Après un goûter offert par la Municipalité, les élèves se sont vus offrir deux livres (également offerts par la commune) ;

- Les rois et reines : Les ateliers de cuisine n'étant pas en adéquation avec le protocole sanitaire, des brioches des rois ont été commandées et chaque classe les a dégustées séparément.

### **Projets des GS-CP + CE1**

En novembre-décembre, dans le cadre du projet laïcité, les élèves ont travaillé sur les émotions, sur la manière de communiquer de manière non violente grâce aux messages clairs en situation de conflits. Ils ont abordé la liberté d'expression. En lien avec les arts visuels, ils ont réalisé des colombes de la paix.

Les élèves ont également participé au défi course longue proposé par la circonscription avec remise de diplôme à la classe.

Les élèves de CP sont inscrits au défi mathématiques de la circonscription. Il s'agit d'une recherche collective sur des situations de problèmes. L'esprit d'entraide est privilégié. Pour 4 problèmes répartis sur une semaine, les élèves sont placés dans une situation de recherche dans laquelle les échanges entre pairs sont importants. Il y a une semaine d'entraînement du 22 au 26 février puis 2 semaines d'épreuves, la première pendant la semaine des mathématiques du 15 mars au 19 mars puis une seconde du 5 au 09 avril.

La classe est inscrite à un concours original académique de création de marque-page qui associe la lecture et la création graphique. Les élèves sont invités à illustrer, à partir de leur livre préféré, un marque-page qui pourrait devenir celui de l'académie Bordeaux 2021 !

### **Projets des CE1 – CE2**

Comme les autres classes, les élèves ont travaillé autour du vivre ensemble et la laïcité. Ont été abordées les valeurs Liberté, Egalité et Fraternité, les élèves ont débattu sur le respect et la liberté d'expression. Sur le plan du vivre ensemble, les enfants sont sensibilisés à l'importance de parler à parler aux adultes lorsqu'ils se sentent en difficulté dans leurs relations. En arts visuels, ils ont réalisé des dessins avec le mot liberté.

En périodes 3 et 4, un travail particulier sur l'apprentissage du lexique est mené avec une co-intervention du conseiller pédagogique le 2 mars dans la classe.

En période 3, un projet permet aux élèves de voyager à distance. Ils ont travaillé sur la Chine et le Japon en littérature, arts, arts visuels et découverte du monde. En ce moment, c'est l'Australie qui est ciblée avec la découverte du pays, des animaux, des spécificités culturelles...

Le projet piéton n'est finalement pas mis en place cette année par la gendarmerie. L'école sera recontactée en priorité dès qu'il sera réorganisé.

Le projet culturel prévu avec visionnage de films d'animation au cinéma le Festival de Bègles a été annulé du fait du contexte sanitaire.

### **Projets des CE1 - CM1 – CM2**

Le Projet départemental Au fil de l'eau A la croisée des arts cinéma et musique, en partenariat avec le Cinéma Lux de Cadillac a finalement été annulé en raison de l'impossibilité de mener les actions de visionnage au cinéma et de rencontres entre les classes participantes. Les élèves ont cependant pu bénéficier

de la venue d'un professionnel dans la classe en décembre qui leur a montré le lien de l'image et du son dans des séquences de films. Par la suite en classe, les élèves avaient commencé le travail de bruitage sur une séquence de film d'animation.

Dans le cadre du projet national Eurekamaths, les élèves des CM ont déjà réalisé les deux premières épreuves d'entraînement en classe en décembre et janvier. La troisième épreuve d'entraînement est prévue la semaine du 22 mars. Ces 3 entraînements leur permettent d'apprendre à s'organiser collectivement dans la recherche et la proposition de solutions pour la classe en vue de l'épreuve de fin avril où une réponse unique pour la classe sera envoyée aux organisateurs.

Une autre action en mathématiques est menée avec la participation au défi mathématiques de circonscription.

Sur cette période, un intervenant en EPS de la Communauté de communes Convergence Garonne intervient auprès des élèves de CM sur des activités de cirque et d'acrosport. Au-delà de développer des compétences motrices, l'objectif pour les élèves est de créer un enchaînement à montrer à un public.

Le développement durable est abordé à travers les domaines des sciences et de la géographie.

Un projet annuel transdisciplinaire voyage dans le temps et mêle la littérature, les arts visuels et l'histoire des arts. La dernière période et la période actuelle travaillent le Moyen Age et les Temps modernes. Les élèves ont accès à des ouvrages de littérature prêtés par la médiathèque de Podensac

Un projet laïcité est également mené et les élèves ont travaillé sur la charte de la laïcité et les valeurs de la république. Ils ont pu lister les principes de la laïcité et leur importance pour la vie collective, à l'école et dans la société.

Tous les élèves de la classe ont couru dans le cadre du défi course longue en partenariat avec d'autres classes du secteur. Il s'agissait pour les élèves de courir la plus longue distance sur un temps donné : 3 mn pour les maternelles – 5 mn CP – 6 mn CE1 – 8 mn CM1 – 10 mn CM2. Des diplômes de participation ont été remis aux classes participantes.

#### ◆ APC

Les séances d'APC se poursuivent et travaillent essentiellement les compétences de l'année en français et mathématiques.

#### ◆ Educonnect

Il s'agit d'un portail qui permet d'accéder à un ensemble de services de manière unique et sécurisée. Cela permet aux responsables légaux des élèves scolarisés dans une école primaire d'accéder au Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) de leurs enfants avec un compte pour tous les enfants de la fratrie. La création du compte et la gestion du profil est autonome. Une information a été faite à l'attention des parents des élèves en élémentaire avant les vacances de février. A ce jour, sur 136 comptes de responsables, 26 sont activés.

#### ◆ Intervention des maîtres spécialisés du RASED (Réseau d'aide spécialisées aux élèves en difficultés)

L'acquisition des compétences du socle commun peut être soutenue pour certains élèves par l'intervention des maîtres du RASED de Cadillac. L'enseignante E est intervenue entre novembre et février auprès des élèves de classes de CP-CE1-CE2.

### **Question des représentants de parents : Les jours de sport, les parents souhaiteraient être prévenus afin d'adapter au mieux la tenue et les chaussures.**

La directrice commence par rappeler l'application des règles du protocole sanitaire en vigueur lors des séances d'EPS. Le port du masque est obligatoire pour les élèves à l'école élémentaire dans tous les temps scolaires, hors activité physique, et en tous lieux (établissement scolaire, espace extérieur). Les activités physiques et sportives sont interdites en intérieur. Les activités physiques et sportives sans port du masque sont autorisées uniquement à l'extérieur dans le strict respect de la distanciation physique. Seules les activités de motricité à l'école maternelle demeurent autorisées en intérieur dans le strict respect des gestes barrières. Les activités, les formes de pratique ou les organisations qui impliquent des contacts directs entre élèves sont proscrites. Les élèves qui ne sont pas momentanément en activité physique (juges, observateurs, etc.) doivent porter leur masque de manière continue et respecter, dans la mesure du possible, la distance de deux mètres, définie pour les personnes en position statique. Sur la problématique de la tenue scolaire, il est possible et même recommandé que les élèves laissent une paire de chaussures adaptées à l'école de manière à en disposer tous les jours car parfois les séances n'ont pas lieu les jours prévus à l'emploi du temps en raison des conditions climatiques. Ainsi, la période précédente a été marquée par une météo très souvent pluvieuse contraignant les enseignantes à adapter les créneaux des séances.

## 2. Hygiène et sécurité,

---

Le deuxième exercice évacuation incendie est prévu d'ici les prochaines vacances scolaires. Les élèves ne seront pas prévenus.

Dans le registre sécurité, les extincteurs ont été vérifiés en décembre 2020 et le système de détection incendie le 18/11/2020.

Les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) ont été actualisés. Le prochain exercice prévu est un exercice de confinement. Il faudra l'adapter avec le protocole sanitaire en vigueur et les gestes barrière.

### ◆ Point d'actualité Coronavirus

Le protocole en vigueur depuis septembre a été renforcé à plusieurs reprises, et notamment début février en raison de la diffusion des nouveaux variants. Des aménagements ont donc été réalisés dans l'école pour s'y conformer. Les lavages des mains sont toujours aussi fréquents, l'aération des salles de classe est réalisée plusieurs fois par jour sur plusieurs dizaines de minutes. Concernant le port du masque, des précisions ont été apportées sur la qualité des masques. Conformément au décret n° 2021-152 du 12 février 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, le port du masque chirurgical ou grand public ayant une capacité de filtration de 90% (ancien masque grand public de catégorie 1) est désormais obligatoire pour les élèves en école élémentaire. Les masques de fabrication maison ne sont plus autorisés. La limitation du brassage des élèves est maintenue avec une distanciation entre les classes de différents niveaux, d'où les récréations par classe avec partage de la cour élémentaire. Il est dorénavant proscrit de tenir des réunions en présence à plus de 6 participants, d'où les modalités de réunion de ce conseil d'école en distanciel.

De nouvelles règles ont été édictées concernant le fonctionnement des cantines scolaires. L'adjointe au maire présente la nouvelle organisation. Les différentes classes déjeunent sur 2 services. Les PS-MS mangent au premier service, les GS-CP et les CE-CM au second service et sont répartis dans 2 salles différentes pour respecter la distanciation de 2 mètres entre les classes. La deuxième salle de restauration est dans le bâtiment modulaire. Les repas y sont apportés dans des containers chauds ou froids. Une personne supplémentaire a dû être recrutée pour assurer la mission de service et surveillance supplémentaire. Un courrier a été adressé à tous les parents dans leur boîte aux lettres à la fin des vacances scolaires de février pour les informer et leur demander de récupérer leur enfant sur le temps de pause méridienne quand c'est possible. Une inscription à la cantine est dorénavant demandée à la semaine.

### **Question des représentants de parents : Serait-il envisageable d'échelonner les récréations (classe par classe) pour que les élèves qui le souhaitent, puissent prendre leurs distances et enlever leur masque ?**

La directrice rappelle la règle du protocole sanitaire en vigueur, mis à jour en février 2021, en matière de port de masque. Pour les élèves des écoles maternelles le port du masque est à proscrire ; pour les élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées, le port du masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

En application du protocole, afin de respecter les gestes barrière, les récréations sont échelonnées entre les classes pour permettre aux élèves le passage aux sanitaires sans brassage entre classe. Des zones ont été définies dans la cour pour que les élèves ne se mélangent pas entre les classes. La distanciation entre élèves élémentaires au sein d'une même classe ne s'appliquent pas en extérieur en cas de port du masque. Si des élèves manifestent le besoin de retirer ponctuellement le masque, il s'agit d'en faire la demande à l'enseignante qui lui proposera de s'isoler à plus de 2m s'il est à l'extérieur, ou de sortir de la classe en restant dans le champ visuel.

### **Question des représentants de parents : Tests salivaires Covid: l'école est-elle concernée par ce dispositif national? Si oui, quelles seront les modalités pratiques ?**

Les campagnes de dépistage par tests RT-PCR sur prélèvement salivaire visent en priorité les élèves des écoles maternelles et élémentaires. L'organisation des opérations de tests massifs est faite par les services départementaux de l'éducation nationale en lien avec l'ARS. Si l'école était concernée, une information sera réalisée à destination des familles par les services organisateurs, l'autorisation des représentants légaux pour les enfants mineurs étant requise.

## 3. Matériel, équipement et travaux

---

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux et équipements qui ont été effectués sur ce trimestre :

- remplacement de l'ordinateur de la classe CM.

- remplacement du tableau numérique de la classe des CP par un vidéoprojecteur numérique comme dans les 2 autres classes.
- sanitaires élémentaires côté filles : réparation d'un carreau cassé en deux
- réparation des protections sur les poignées des vélos maternelle (commande en cours)
- réparation du meuble cuisine dans la classe de PS : la réparation des charnières n'a pas tenu et doit être consolidée
- réparation d'étagère dans des meubles et armoires
- à jeter : le porteur bleu qui se trouve sur l'étagère dans la cabane maternelle
- remplacement d'ampoule grillée et de néons
- revisser la poignée de la porte d'entrée maternelle qui tourne dans le vide
- réparation du panneau du tableau mobile à l'entrée de l'école
- réparation des pédales des vélos de maternelle
- réparation de robinets en maternelle
- nettoyage de la cour en période de chute des feuilles et démoussage

Des travaux viennent d'être demandés :

- réparation du grillage de séparation entre les 2 cours
- réparation du grand portail métallique de séparation entre les 2 cours
- consolidation des portes du meuble cuisine de la classe de PS

**Question des représentants de parents : Lorsque l'école a été vandalisée (matériel volé), y aurait-il pu avoir des fuites quant aux données personnelles des enfants et de leurs familles? Préconisation: investir dans des moyens de protection**

La directrice assure qu'il n'y a eu aucun vol de données personnelles. Le maire explique qu'une réflexion est en cours sur la sécurisation de l'école avec un dispositif de vidéoprotection. C'est actuellement en phase de devis. Il ne pourra pas y avoir de subvention car notre territoire n'est pas considéré comme une zone à risque.

**Question des représentants de parents : Les nouveaux lotissements qui se construisent promettent un essor des inscriptions scolaires (et de fait des classes bondées). Existe-il un projet de restructuration voire d'agrandissement de l'école et de la cantine?**

Le maire informe qu'une soixantaine de lots sur 2 zones de construction sont attendus pour une livraison en 2021-2022. A chaque demande de permis de construire, il est demandé aux propriétaires de compléter une enquête sur la composition de la famille et les projets de scolarisation d'enfants. Cette augmentation de la population a été anticipée avec le projet de construction du nouveau restaurant scolaire pour un budget de 475 000€. Il sera situé sur le pré qui sépare l'école du parking. Les salles libérées par l'actuel restaurant scolaire et les cuisines seront utilisées comme salle de classe supplémentaire, locaux pour le périscolaire et pièces de stockage. Les subventions ont été demandées et devraient aboutir en juin. La construction débutera ensuite pour une mise en service prévue à la rentrée 2022.

#### **4. Manifestations diverses**

La directrice remercie la municipalité pour le goûter de Noël et les cadeaux offerts à chaque élève. Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser les spectacles comme les années précédentes. L'organisation d'une fête de fin d'année est conditionnée aux règles sanitaires qui seront en vigueur.

La séance du conseil d'école est levée à 19h30.

Secrétaires  
Mme Raffin

Mme Cosson

Présidente du conseil d'école  
Mme Sancier



